

Envoi par courriel et par télécopie

Projet de réaménagement de la rue
Jacques-Cartier à Gatineau

6211-06-146

Québec, le 23 novembre 2012

Monsieur Alain Renaud
Coordonnateur - Projets spéciaux
Direction générale
Ville de Gatineau
Maison du Citoyen
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Objet : Projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier à Gatineau
(Question du 23 novembre 2012)

Monsieur,

À la suite de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

Quelle est la vitesse limite prévue pour la desserte en arrière-lot ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, **soit d'ici le 27 novembre prochain** compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission